Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Cadenet signe la charte de proximité de la Chambre des métiers



Après Vedene, Morières-lès-Avignon et Caderousse, la commune de Cadenet vient grossir les rangs communes vauclusiennes signataires de la charte en faveur de l'économie de proximité, initiée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR). Objectif ? Promouvoir la consommation locale et artisanale.

La charte, signée à la mairie de Cadenet entre le maire de la commune, Jean-Marc Brabant, et le président de la délégation de Vaucluse de la CMAR, Thierry Aubert, vise à promouvoir le 'consommer local, consommer artisanal', philosophie chère à la chambre consulaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

L’engagement repose sur quatre principes :

- faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label “Consommez local, consommez artisanal” pour la valorisation des produits locaux,
- maintenir et renforcer l’activité artisanale sur le territoire de la commune,
- permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d’entreprise,
- soutenir la politique de la CMAR au travers de son offre de services qui repose notamment sur l’accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans.

Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse: « le but de la charte en faveur d’une économie de proximité est de faciliter la vie de l’entreprise artisanale sur la commune. Certaines communes le font très bien car elles ont pris conscience de l’importance de ces entreprises, mais d’autres ont besoin qu’on leur rappelle à quel point l’artisanat peut contribuer à faire rayonner leur territoire et son attractivité économique. »

L.M.